

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES***



**Edition Chronologique n°39 du 23 septembre 2011**

**PARTIE PERMANENTE**  
**Marine nationale**

**Texte n°15**

**INSTRUCTION N° 0-20070-2011/DEF/EMM/ROJ**

modifiant l'instruction n° 10/DEF/EMM/PL/ORA du 20 juillet 1993 relative à la subordination des centres de formation maritime et des écoles militaires de la marine relevant de la direction du personnel militaire de la marine.

*Du 20 juillet 2011*

ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE : bureau « réformes, organisation et affaires juridiques ».

**INSTRUCTION N° 0-20070-2011/DEF/EMM/ROJ modifiant l'instruction n° 10/DEF/EMM/PL/ORA du 20 juillet 1993 relative à la subordination des centres de formation maritime et des écoles militaires de la marine relevant de la direction du personnel militaire de la marine.**

*Du 20 juillet 2011*

NOR D E F B 1 1 5 1 4 5 5 J

---

*Pièce(s) Jointe(s) :*

Une annexe.

*Précédent Modificatif :*

4e modificatif du 29 février 2000 (BOC, p. 1516).

*Texte modifié :*

Instruction n° 10/DEF/EMM/PL/ORA du 20 juillet 1993 (BOC, p. 4540 ; BOEM 113.7, 775.1.1.1) modifiée.

*Référence de publication :* BOC N°39 du 23 septembre 2011, texte 15.

---

L'instruction n° 10/DEF/EMM/PL/ORA du 20 juillet 1993 est modifiée comme suit :

Remplacer l'annexe « CENTRES, ÉCOLES ET FORMATIONS RELEVANT DE LA DIRECTION DU PERSONNEL MILITAIRE DE LA MARINE. » par l'annexe jointe.

Pour le ministre de la défense et des anciens combattants et par délégation :

*Le commissaire général de 1<sup>re</sup> classe,  
sous-chef d'état-major « soutiens et finances »,*

Hubert SCIORELLA.

ANNEXE.  
**CENTRES, ÉCOLES ET FORMATIONS RELEVANT DE LA DIRECTION DU PERSONNEL  
MILITAIRE DE LA MARINE.**

Écoles d'incorporation et de formation de base.

École des fourriers de Querqueville (ECOFOU Querqueville) (1).

École des fusiliers marins (ECOFUS Lorient) (1).

Écoles de formation générale et maritime.

École navale et groupe des écoles du Poulmic (ENGEP) (1).

Centre d'instruction naval de Brest (CIN Brest).

École des officiers du commissariat de la marine (EOCM).

Écoles de formation technique.

Centre d'instruction naval de Saint-Mandrier (CIN Saint-Mandrier).

École de navigation sous-marine et des bâtiments à propulsion nucléaire (ENSM/BPN Toulon) (2).

École de navigation sous-marine de Brest (ENSM Brest) (3).

École de plongée (ECOPLONG Saint-Mandrier).

École de guerre des mines.

École des marins pompiers de Marseille (BMP Marseille).

École des marins météorologistes océanographes (ECOMETOC).

École des applications militaires de l'énergie atomique (EAMEA Cherbourg).

Centre marine de Jouques Cadarache (4).

Écoles de formation aéronautique.

École d'initiation au pilotage (EIP Lanvéoc).

École de spécialisation sur hélicoptères embarqués (ESHE Lanvéoc).

École du personnel volant (EPV Lann-Bihoué) (5).

École du personnel de pont d'envol (EPPE Hyères) (6).

École de l'aéronautique navale de Cognac (EAN Cognac) et ses détachements :

- détachement de l'école de l'aéronautique navale à Salon-de-Provence (DET EAN Salon) ;

- détachement de l'école de l'aéronautique navale à Avord (DET EAN Avord) ;

- détachement de l'école de l'aéronautique navale à Dax (DET EAN Dax) ;
- détachement de l'école de l'aéronautique navale à Le Luc (DET EAN Le Luc) ;
- détachement de l'école de l'aéronautique navale à Rochefort (DET EAN Rochefort) ;
- détachement de l'école de l'aéronautique navale à Méridian (DET EAN Méridian) ;
- détachement de l'école de l'aéronautique navale à Whiting Field (DET EAN Whiting Field).

Formations effectuées hors de la marine dans un cadre interarmées.

Formation du personnel équipage informaticien à l'école supérieure et d'application des transmissions de Rennes (ESAT Rennes) (armée de terre) (7).

---

(1) Ces écoles assurent également une formation technique.

(2) Service de l'escadrille des sous-marins nucléaires d'attaque (ESNA) depuis le 1er septembre 2010.

(3) Service de l'escadrille des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (ESNLE) depuis le 1er septembre 2010.

(4) Unité élémentaire rattachée à l'école des applications militaires de l'énergie atomique depuis le 1er septembre 2010.

(5) Service de la base d'aéronautique navale Lann-Bihoué depuis le 1er juillet 2011.

(6) Service de la base d'aéronautique navale Hyères depuis le 1er septembre 2010.

(7) Détachement du centre d'instruction navale Saint Mandrier.